



Laissez-nous vivre !

La plupart du temps, une vipère fuit discrètement ou reste immobile à l'approche de l'Homme :

Économiser et réserver son venin pour une proie est indispensable pour elle à son alimentation et à la réussite de sa digestion. En revanche, si vous essayez de la capturer, de la tuer ou si par malchance vous marchez dessus elle essaiera certainement de vous mordre pour se défendre et sauver sa vie. **Portez des chaussures de marche lors de vos randonnées ou balades en montagne. Regardez où vous vous asseyez et laissez tranquille les serpents que vous pouvez rencontrer sont les meilleurs moyens pour éviter tout risque de morsure.**



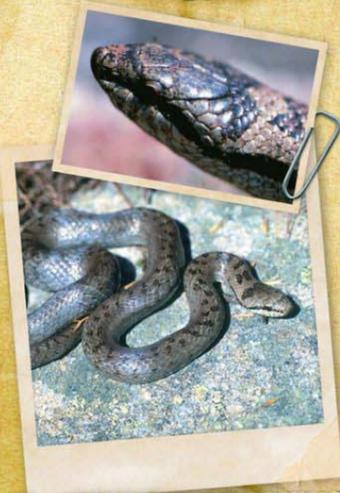
Vipère d'Orsini



Vipère Aspic



Couleuvre verte et jaune



Coronelle lisse

Habitat	Landes et pelouses d'altitude	Lisières de forêt, éboulis	Broussailles et fourrés	Pentes broussailleuses lisières en montagne
Aspect	Écailleux, mat	Écailleux, mat	Lisse, brillant	Lisse, brillant
Tête	Ovale	Triangulaire	Ovale Noire barrée de ponctuations jaunes pales contrastant avec le reste du corps	Ovale
Museau	Arrondi	Retroussé	Rond	Rond
Corps	Trapu	Trapu	Fin et allongé	Fin et allongé
Taille	Jusqu'à 50 cm	Jusqu'à 65 cm	Jusqu'à 150 cm	Jusqu'à 60 cm
Pupille	En fente verticale	En fente verticale	Ronde	Ronde
Queue	Courte	Courte	Longue et pointue	Longue et pointue
Coloration dorsale	Grise à beige Dessin : large bande dorsale en zig-zag continu bien marqué brun sombre à noir	Grise à beige ou cuivre, généralement gris clair en montagne. Dessin formé de barres transversales fines sombres souvent disjointes	Vert amande ou gris clair chez les jeunes, noire à vert foncé avec des tâches jaunes chez les adultes	Grise à brune parfois rougeâtre marquée de taches brunes
Altitude*	Entre 900 et 2 150 mètres	Jusqu'à 2 500 mètres	Jusqu'à 1 660 mètres	Entre 1 000 et 1 860 mètres
Toxicité	Venimeuse potentiellement dangereuse pour l'Homme (chez les personnes sensibles ou allergiques, les enfants, les personnes âgées)	Venimeuse dangereuse pour l'Homme	Non venimeuse	Non venimeuse

*Altitude connue pour chaque espèce en région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

La vipère d'Orsini est une espèce menacée d'extinction.

Elle est donc protégée au niveau national, européen et mondial par différentes Directives et Conventions.

Ce qui en interdit : la destruction, la mutilation, la capture ou l'enlèvement, la naturalisation, le transport, le colportage, la mise en vente ou son achat, l'utilisation et le commerce.

En France, la vipère d'Orsini n'est présente que dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Les départements des Alpes de Haute-Provence et des Alpes-Maritimes sont les plus favorables à l'espèce : ils rassemblent 8 des 12 stations où l'espèce est encore présente aujourd'hui.

Cofinancé par



Mis en œuvre par

